

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 177

présenté par
M. Chanteguet, Mme Le Dissez et Mme Berthelot

ARTICLE 4 TER

À la seconde phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« maritime »,

insérer les mots :

« et de chaque bassin maritime ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.